

Citoyen du monde à Montrouge

numéro 108, Septembre 2013

CMM a dix ans !...

Oui, dix ans déjà que les plus anciens lecteurs reçoivent cette lettre mensuelle ! Ils ont été rejoints depuis par de nombreux autres. Merci à tous, et merci en particulier pour tous ceux qui, en faisant part de leurs réactions, retransmises dans le courrier des lecteurs, alimentent le débat.

Le premier éditorial annonçait la « ligne politique ». En dix ans, les choses ont-elles changé ? Pas toujours dans le bon sens, hélas ! Les mêmes combats restent toujours tout aussi nécessaires.

La question écologique (changement climatique, épuisement des ressources naturelles, chute de la biodiversité, pollutions, ...) ? “ « Il y a le feu dans la maison », comme l’a dit le président de la République [à l’époque, Jacques Chirac] (sans pour autant que le gouvernement qu’il a constitué paraisse s’en émouvoir). ”

Alors même que les effets dramatiques du changement climatique sont de plus en plus visibles, les mesures prises par la communauté internationale semblent inefficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, le protocole de Kyoto est un fiasco. De plus en plus d’Etats se ruent sur le gaz de schistes, au risque en outre de polluer gravement les nappes phréatiques. L’Australie abandonne la taxe carbone. En Chine, du fait de la prolifération d’algues, « la mer Jaune devient la mer verte ». En France, malgré le changement de majorité et la présence de ministres Verts au gouvernement, les idées écologiques ne constituent visiblement pas un axe structurant de l’action publique. Pourtant, « la lutte contre le chômage devrait d’ores et déjà miser en priorité sur l’écologie. Un plan de soutien ambitieux à l’efficacité énergétique des bâtiments, par exemple, créerait de nombreux emplois non délocalisables » (*Thierry Pech, Alternatives économiques, septembre*). De puissants lobbies sont à la manœuvre, le Medef et l’AFEP (Association française des entreprises privées) agissent en coulisse et par médias interposés pour orienter les décisions dans le sens qu’elles jugent leur être favorable. La fusion des affaires et de la politique au plus haut niveau (par exemple, le cabinet de François Hollande est dirigé par l’épouse du président de l’entreprise Vallourec, directement intéressée dans le développement du gaz de schiste) ne suscite plus ni surprise ni colère de l’appareil de représentation des citoyens (*Hervé Kempf, dans un de ses derniers articles au Monde, qu’il a été amené à quitter, 7-8 juillet*).

“ **Le pilotage des affaires du monde** se traite dans les réunions du Groupe des huit pays les plus industrialisés (le « G8 »), à l’Organisation Mondiale du Commerce, au Fonds Monétaire International, à la Banque Mondiale : les décisions prises par ces organismes ont des conséquences qui peuvent être lourdes pour chacun d’entre nous ”.

Du G8, on est passé au G20, ce qui est un progrès, et qui témoigne du poids grandissant des « pays émergents » (Chine, Inde, Brésil, Afrique du sud, ...). L’autre nouveauté est que la crise financière frappe désormais de plein fouet les pays développés, en particulier les Etats européens (Grèce, Espagne, Portugal, France, ...), qui se voient appliquer, de façon tout aussi peu démocratique, les thérapies de choc autrefois réservées aux pays du Sud.

“La démocratie s’arrête aux portes de l’entreprise, **le pouvoir économique est confisqué par les multinationales et les marchés financiers**. L’exploitation de l’homme par l’homme reste une réalité d’aujourd’hui. Alors que le chômage et la précarité se développent, les patrons s’octroient des revenus pharamineux. Dans notre pays, le chômage et la précarité ont repris leur progression.

Si diverses soient-elles, toutes ces questions sont liées. Une toute petite minorité de puissants a intérêt à faire croire, contre toute vraisemblance, que « la main invisible du marché » apporte la solution optimale pour l’humanité. Ce n’est pourtant pas en laissant libre cours aux appétits insatiables des grandes entreprises que l’on que l’on viendra à bout des inégalités dans le monde, ou du chômage en France, ni que l’on gèrera au mieux les ressources - limitées - de la planète”.

Et depuis dix ans ? « Ces derniers temps, l’ordre social a suscité d’innombrables contestations, des révoltes arabes aux mouvements d’ « indignés ». Depuis 2003 et les foules immenses rassemblées contre la guerre d’Irak, des dizaines de millions de manifestants ont envahi les rues, de l’Espagne à Israël, en passant par les Etats-Unis, la Turquie, le Brésil. Ils ont retenu l’attention, mais n’ont pas obtenu grand-chose », constate Serge Halimi (*Le Monde diplomatique, septembre*). Qui rappelle que « le pouvoir se conquiert encore avec des structures pyramidales, de l’argent, des militants, des machines électorales et une stratégie : quel bloc social et quelle alliance pour quel projet ? ». Et qui propose d’articuler ce projet autour de « l’extension de la part du secteur non marchand, celle de la gratuité aussi. (...) Commençons par généraliser le modèle des conquêtes populaires qui fonctionnent sous nos yeux, la Sécurité sociale par exemple, qui, grâce au principe de la cotisation, socialise une partie importante de la richesse, permet de financer les pensions des retraités, les indemnités des malades, les allocations des chômeurs ».

« La partie n'est pas perdue. L'utopie libérale a brûlé sa part de rêve, d'absolu, d'idéal, sans laquelle les projets de société se fanent puis périssent. Elle ne produit plus que des privilèges, des existences froides et mortes. Un retournement interviendra donc. Chacun peut le faire advenir un peu plus tôt ».

“ « Ils » ont l'argent, « ils » ont le pouvoir. Nous avons le nombre, et la force du nombre ”. C'est toujours vrai.

Bonnes nouvelles

Métropole du Grand Paris. En Ile-de-France, le logement, l'hébergement d'urgence, la lutte pour la qualité de l'air, l'amélioration des transports nécessitent des solutions à l'échelle de l'agglomération. La Métropole du Grand Paris, qui englobe Paris et la petite couronne (Hauts de Seine, Val de Marne et Seine-Saint-Denis), et qui sera créée le 1^{er} janvier 2016, offre un cadre à la bonne échelle pour élaborer les politiques dans chacun de ces domaines. Le Grand Paris des transports en commun a démarré (les travaux pour le premier tronçon de 33 km du métro de rocade autour de Paris vont démarrer en 2015, pour une livraison des nouvelles gares en 2020). Concernant le logement, la MGP élaborera un plan métropolitain de l'habitat, et pourra lancer des programmes de construction. Il faut espérer que l'on pourra ainsi mieux lutter contre la ségrégation sociale et contre l'étalement urbain : il faut en effet densifier la ville, à condition de le faire de façon supportable pour les citoyens et l'environnement (sauvegarde de la biodiversité, rénovation de l'ancien, ...). Les maires siègeront au sein du conseil métropolitain, et chaque commune de plus de 30 000 habitants enverra en outre un délégué supplémentaire pour 30 000 habitants. Les intercommunalités seront remplacées par des « conseils de territoire » de 300 000 habitants. Une cagnotte sera créée au profit des départements les plus pauvres, dont la Seine-Saint-Denis, qui serait financée par les plus riches, dont Paris et les Hauts-de-Seine.

(Le Monde, 17 et 20 juillet, 7 août, Alternatives économiques, septembre).

Réforme pénale. Christiane Taubira a obtenu gain de cause. « Les peines planchers n'ont pas réduit la récidive, il fallait donc les supprimer. Pour réduire la récidive, il faut les peines les plus adaptées possibles aux cas des condamnés. Il était donc urgent de rétablir le principe de l'individualisation des peines et de réduire les peines automatiques ». La « contrainte pénale » sera « un ensemble d'interdictions et d'obligations, individualisées en fonction du profil du condamné », « exécutable immédiatement » (alors que l'exécution des peines de prison est « souvent retardée de plusieurs mois ». « Nous créons un dispositif de retour progressif à la liberté. C'est le principe de l'examen obligatoire aux deux tiers de la peine : au lieu de sortir sans encadrement ni contrôle [c'est ce qui se passe aujourd'hui dans 80 % des cas, ce qui aggrave le risque de récidive], les détenus verront leur cas examiné, pour une libération sous contrainte ou un maintien en détention ». *(Le Monde, 1er-2 septembre, Politis, 5 septembre).*

Ecole : davantage de profs, et la laïcité réaffirmée. 16 000 postes sur les 17 700 prévus aux concours de 2013 dans le primaire et le secondaire ont été pourvus. Parallèlement, dans les nouvelles Ecoles supérieures du professorat de l'éducation, 14 000 candidats sont admissibles à préparer les concours du secondaire et 9700 ceux du primaire. Tout en enseignant (s'ils le veulent) 6 heures par semaine, ces diplômés de niveau bac + 4 ont un an pour apprendre leur métier. De quoi espérer une rentrée 2014 avec des effectifs enfin renforcés de nouveaux enseignants formés au métier, ce qui n'était plus le cas ces dernières années *(Alternatives économiques, septembre)*. Par ailleurs, une « charte de la laïcité, rappelant les règles du « vivre ensemble » sera affichée dans tous les établissements scolaires. Affirmer aujourd'hui que la laïcité est « la sagesse de la République » est bienvenu, et le fondement même de l'école républicaine, alors qu'on se souvient qu'il y a peu qu'un président de la République, de sinistre mémoire, osait affirmer : « dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé » *(Le Monde, 8-9, 11 septembre)*.

Logement : plus de régulation. Par peur de nouvelles populations qui troubleraient l'homogénéité sociologique et les équilibres politiques, les communes de la première couronne des grandes villes ont tendance à freiner leur propre urbanisation, ou la construction de logements sociaux *(c'est le cas à Montrouge, note JPA)*. Le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, discuté au Parlement cet automne, prévoit donc à juste titre le passage à des plans d'urbanisme intercommunaux. Le texte prévoit aussi que dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants, les loyers ne pourront excéder de plus de 20 % un loyer « médian » calculé grâce aux données collectées par des observatoires locaux des loyers actuellement en construction.

Big Brother

L'Agence de sécurité nationale (NSA) des Etats-Unis exerce une surveillance planétaire sur les citoyens et les entreprises du monde entier, avec la complicité de Google, Facebook, Yahoo ou Microsoft, a révélé Edward Snowden, ancien informaticien de la NSA. L'agence britannique d'espionnage *Government Communications Headquarters* et son personnel sont presque totalement intégrés à la NSA états-unienne.

Cet automne doit être inauguré dans l'Utah le plus grand centre d'interception des communications des Etats-Unis, et probablement du monde, capable de conserver un volume de données équivalent à plusieurs siècles de l'actuel trafic mondial d'Internet.

En France, de même, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), collecte et stocke l'ensemble des communications électromagnétiques (mails, SMS, comptes Facebook, Twitter, ...), en dehors de tout contrôle.

Depuis qu'il a rompu le secret, Edward Snowden est pourchassé, il est actuellement bloqué en Russie. Les autorités françaises ont même été, à la demande de la CIA, o scandale, jusqu'à interdire l'espace aérien français à l'avion du président de la Bolivie, Evo Morales, qui venait de quitter Moscou, au motif que celui-ci était suspecté de transporter Edward Snowden ! Evo Morales aura même été séquestré à l'aéroport de Vienne pendant 14 heures !

Aux Etats-Unis, le soldat Manning, l'analyste du renseignement militaire qui a admis avoir été la principale « alerte » de Julien Assange et de Wikileaks, à l'origine de la diffusion de centaines de milliers de documents diplomatiques confidentiels, encourt une peine de 136 ans de prison (!).

« Tous les démocrates doivent avoir du respect à l'égard de personnes comme Manning et Snowden, pour leur courage civique exemplaire » (*Jürgen Harms, philosophe*). « L'Europe doit protéger Edward Snowden. Il en va de la liberté d'expression », écrivent Julien Assange (fondateur de Wikileaks, et Christophe Deloire, secrétaire général de Reporters sans frontières).

(*Le Monde*, 2, 4, 5 juillet, 1^{er}, 14, 29 août ; *Le Monde diplomatique*, août)

Population mondiale

11 milliards d'habitants en 2100. Contrairement à ce qui était attendu, la population mondiale n'est pas en voie de stabilisation. La surprise pour les démographes de l'ONU est surtout venue du taux de fécondité, plus élevé qu'anticipé, dans un grand nombre de pays en développement. La fécondité en Afrique subsaharienne reste élevée, avec plus de cinq enfants par femme en moyenne dans beaucoup de pays tels le Nigeria, le Niger, la République démocratique du Congo, l'Ethiopie ou l'Ouganda. Ce haut niveau de fécondité s'explique par l'augmentation de l'espérance de vie, les enfants vivant suffisamment longtemps pour devenir plus tard eux-mêmes des parents, et le faible investissement des Etats en faveur d'une politique de planning familial performante. L'Onu retient trois scénarios faisant osciller la population mondiale entre 6,8 milliards et 16,6 milliards ; le scénario à 11 milliards lui paraît le plus probable (*Le Monde*, 27 juillet).

Dérèglement climatique

Vers une élimination des supergaz à effet de serre HFC ? Les pays du G20 ont affiché à Saint-Petersbourg leur volonté de s'attaquer aux gaz à courte durée de vie, et plus précisément aux hydrofluorocarbones (HFC). Ces substances, aux pouvoirs de réchauffement plusieurs centaines de fois supérieures au CO₂, sont utilisées dans les systèmes de réfrigération et de climatisation. Cette avancée ouvre la voie à la modification du protocole de Montréal qui cible l'élimination des gaz responsables de la diminution de la couche d'ozone. La question sera abordée lors de la prochaine conférence des parties fin octobre à Bangkok, avec une chance réelle d'aboutir. Deux amendements proposant l'élimination quasi-totale des HFC d'ici à 2030 ou 2040 ont été jusqu'ici rejetés faute de soutien des grands pays émergents ; cet obstacle est désormais levé.

Au rythme actuel –leur production augmente de plus de 10 % par an–, les HFC pourraient être à l'origine de 20 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, autant que le secteur des transports aujourd'hui (*Le Monde*, 11 septembre).

L'Union européenne limite l'usage des agrocarburants. Le Parlement européen s'est prononcé pour un plafonnement des agrocarburants de première génération (produits à base de cultures alimentaires – blé, maïs, colza, canne ou palme) : ils seront limités à 6 % de l'énergie finale consommée dans les transports, afin de réduire leur impact négatif sur les productions alimentaires et sur la déforestation. Avec ce vote, le Parlement européen entérine un tournant dans la politique de l'UE en matière d'agrocarburants, qu'elle avait jusqu'à présent promu et développé. (*Le Monde*, 13 septembre).

Justice et mémoire

Chili : la Cour suprême reconnaît ses manquements sous Pinochet. Quelque 5 000 demandes de protection pour les disparus ou les personnes détenues illégalement avaient été rejetées sous la dictature par les tribunaux chiliens, qui prétextaient n'avoir pas d'informations à ce sujet. Toutefois, la Cour suprême s'est abstenue de demander pardon. (*Le Monde*, 9-10 septembre).

Pays-Bas : la Cour suprême reconnaît que l'Etat s'est rendu coupable de passivité lors du massacre de Srebrenica Les casques bleus néerlandais avaient accepté les conditions du général Ratko Mladic : tri des réfugiés, hommes d'un côté –ils seront exécutés–, femmes et enfants de l'autre-ils seront déportés. Ces faits ont été depuis qualifiés de « génocide » par la Cour internationale de justice. « Ces soldats n'auraient pas pu sauver 7 000 hommes, mais peut-être un ou deux, et ils n'ont sauvé personne... » (*Le Monde*, 10 septembre).

Affaire Tapie. Bernard Tapie a été mis en examen pour escroquerie en bande organisée, dans l'affaire de l'arbitrage qui lui a octroyé 405 millions d'euros en 2008 pour solder son litige avec le Crédit lyonnais sur la vente d'Adidas. Stéphane Richard, à l'époque directeur de cabinet de Jean-Louis Borloo, puis de Christine Lagarde, ministres de l'économie, est sur cette affaire accusé de « manœuvres frauduleuses ». La justice a ordonné la saisie des biens de Bernard Tapie. Les investigations menées par six juges d'instruction ont déjà permis de mettre au jour une longue série d'irrégularités dans l'arbitrage. L'organisme chargé de solder le passif du Crédit lyonnais a déposé un recours en rétractation et une déclaration d'appel-nullité. *Le Monde* a publié les deux lettres qui prouvent l'escroquerie, envoyées par l'avocat de Tapie à l'un des « arbitres ». (*Le Monde*, 25, 30 juin, 1^{er}, 11, 27, 30 juillet).

Edouard Balladur. L'ex-premier ministre est soupçonné d'avoir utilisé les fonds spéciaux de Matignon pour le financement de sa campagne présidentielle de 1995. L'affaire de Karachi est élargie à des faits de détournement de fonds publics : Balladur aurait aussi bénéficié de rétrocommissions sur des ventes d'armes (*Le Monde*, 25 juillet).

Les comptes de campagne de Sarkozy ont été invalidés par le Conseil constitutionnel. « Cette décision marque un coup d'arrêt à quelques mauvaises habitudes électorales françaises, y compris locales, qui confondent trop souvent fonctions officielles et fonctions partisans, voire les ressources qui les accompagnent. La loi prévoit un financement public des partis. Il n'est pas acceptable d'aller au-delà avec des fonds publics qui ont une autre vocation. Cette confusion des genres, poussée à son paroxysme par l'ancien président Nicolas Sarkozy, est un poison qui délète lentement notre démocratie et dont la responsabilité n'est pas à chercher dans un camp politique plus que dans l'autre ».

Le Sarkoboy Boris Boillon et sa valise de billets. Ancien conseiller de Sarkozy à l'Élysée, Boillon (qui a organisé en 2007 la visite de Khadafi –qui l'appelait « mon fils » - , puis a été ambassadeur de France en Tunisie en 2011, 2012, avant d'en être débarqué par François Hollande), a été chopé partant pour Bruxelles, avec dans ses valises 350 000 € et 40 000 \$ en liquide, alors que la loi interdit le transfert dans un autre pays de l'Union européenne de sommes supérieures à 10 000 € sans déclaration préalable. D'où vient cet argent ? L'ancien directeur de cabinet de Khadafi, aujourd'hui en fuite, est soupçonné d'être l'un des acteurs d'un éventuel financement par le régime libyen de la campagne de Sarkozy en 2007. (*Le Monde*, 1^{er}-2 septembre).

Addictions

En Uruguay, la chambre des députés vote la légalisation du cannabis. En juin, l'organisation des États américains (OEA) avait entamé un débat sur la dépénalisation de la consommation de drogues, et avait adopté un rapport qui constate l'échec de la « guerre contre la drogue » et prône une « plus grande flexibilité ». L'initiative de l'Uruguay vise à « réguler un marché déjà existant » et à protéger les consommateurs pour qu'ils ne soient pas obligés de s'approvisionner au marché noir et d'entretenir ainsi les dealers et le crime organisé. Le texte prévoit la création d'un registre des usagers, majeurs et résidents en Uruguay. Ils seraient autorisés à acheter jusqu'à 40 grammes de cannabis par mois en pharmacie. « Ce qui m'effraie, c'est le narcotrafic, pas la drogue », disait en 2012 le président José Mujica (*Le Monde*, 2 août).

Retraites

La réforme présentée par Jean-Marc Ayrault est calquée sur ses devancières.

Il s'agira de travailler et cotiser plus longtemps, à raison d'un trimestre de plus tous les trois ans, pour atteindre 43 ans de cotisations en 2035 à partir de la génération née en 1973. Or, l'espérance de vie en bonne santé est en train de reculer. Par conséquent les jeunes, qui entrent dans la vie active autour de 22-23 ans en moyenne, devront travailler au-delà du seuil auquel ils seront en bonne santé.

Les cotisations sociales (salariales et patronales) seront augmentées : de 0,15 point en 2014, puis de 0,05 point supplémentaire chacune des trois années suivantes (mais pour le patronat, en échange, les cotisations famille seront réduites). Comme les entreprises ont déjà reçu il y a près d'un an 20 milliards pour la compétitivité, la facture mise au compte des travailleurs s'alourdit encore. Le gouvernement entérine ainsi la baisse de la part salariale dans la valeur ajoutée des entreprises depuis trois décennies. Il y aurait pourtant une alternative : l'élargissement de l'assiette des cotisations à l'autre fraction de la valeur ajoutée permettrait d'y inclure les dividendes, de toute manière versés aux actionnaires, et donc de réduire le coût du capital imposé à la société.

En un an, le gouvernement socialiste a accumulé renoncements et volte-face : signature du Pacte budgétaire, non-réforme fiscale, non-réforme bancaire, sabotage en cours de la timide taxe européenne sur les taxations financières. Aujourd'hui, c'est au tour de la réforme des retraites qui approfondit les réformes précédentes menées par les gouvernements de droite. Pourquoi ? Parce que l'acceptation par le gouvernement des préceptes néolibéraux concernant lesdites réformes structurelles est désormais définitive.

Au-delà de la question du financement, l'enjeu fondamental du débat citoyen sur les retraites concerne la place du travail dans la société et les finalités qui lui sont assignées. D'un côté, il est urgent que la pénibilité soit réellement prise en compte pour l'attribution des droits ; cependant on ne dispose d'aucune certitude concernant les critères qui seront retenus par la réforme Ayrault. De l'autre, la crise du capitalisme mondial, dont le volet social est inséparable du volet écologique, interdit de faire dépendre l'avenir de la protection sociale d'une croissance économique miraculeuse qui réduirait le chômage. Cet avenir ne pourra être assuré que grâce à un véritable choc de répartition des revenus et du travail, initiateur d'un autre type de développement humain (*d'après Jean-Marie Harribey, Politis, 5 septembre*).

Marcel riait trop

Depuis quelques semaines, il avait délaissé toutes ses activités de loisir et passait son temps à rire, quels que soient le sujet et les interlocuteurs. Quand on lui demandait son lieu de naissance, il était pris d'un fou rire, les larmes lui montaient aux yeux, il étouffait pratiquement sous les hoquets, incapable bien sûr de répondre.

Le rire pathologique de Marcel était dû à un abcès dans le lobe frontal droit, consécutif à une simple infection dentaire.

(*Le Monde*, 10 juillet).

Courrier des lecteurs

T. V. Sans action coordonnée de l'Europe et des États Unis, toute réforme de la fiscalité est vouée à l'échec, sauf à imaginer de faire cavalier seul sur un défaut de paiement organisé, avec confiscations préalables, procès, nationalisations, ce qui serait en fait une révolution et dont il semble pas évident qu'elle puisse réussir tant elle liguerait contre nous les autres pays.

On a urgemment besoin de mettre en place un nouveau modèle de société et on ne peut le faire que dans la plus large concertation, ce qui va nécessiter beaucoup de temps et un certain nombre de catastrophes pour modeler les consciences. Je ne suis pas bien optimiste, parce que l'ordre nouveau que nécessite la survie de l'humanité ne va pouvoir s'installer que par la rue et certainement suite à une catastrophe majeure, comme un nouveau séisme au Japon et le glissement de la piscine du réacteur N°4 de Fukushima à la mer.

Il meurt encore chaque jour entre 25000 et 40000 personnes de la faim dans le monde, dont 80% d'enfants sans que cela nous trouble. Il faudra que ce soit chez nous que meurent nos proches pour qu'on réagisse... trop tard.

Quant au plan de Fillon, il est exactement dans la même veine de la politique actuelle, qu'elle soit de droite ou de gauche, d'Allemagne ou de Grèce, parce qu'en fait ce sont les marchés financiers qui imposent leur loi. Tout le problème réside dans cette soumission aux marchés dans laquelle se sont laissés ligoter les politiques par incompétence, copinage, cupidité et égoïsme. La grande finance ne peut avoir qu'une vision financière et à très court terme et est logiquement et normalement dénuée de vision politique, sociale et à long terme. Pour sortir de cette dictature suicidaire des marchés, les États doivent restaurer leur autonomie financière pour préserver leur souveraineté, mais personne ne le veut parce que les politiques sont élus par

l'argent et les moyens des grands groupes ; d'autant que cette restauration de l'autonomie financière ne pourrait passer que par un défaut de paiement de la dette appuyé par une reprise fiscale sans oublier d'instruire et punir tous les délits financiers révélés. En fait, suivre la voie initiée par Chavez.

Sur le site <http://local.atac.org/atac92/spip.php?rubrique173> on peut lire les numéros 11 (juillet 2004) à 89 (octobre 2011) de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et sur: <http://local.atac.org/atac92/spip.php?rubrique152> , les numéros à partir de 90 (novembre 2011) , ainsi que des notes de lecture, ...). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à jean-paul.alletru@wanadoo.fr. N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.